

Démocratie locale : propositions pour une démocratie locale vivante

La démocratie locale est le lieu premier du renouveau de la démocratie : il faut mettre en place des stratégies participatives à l'échelle des communes et communautés de communes

Pour une avancée démocratique : **chacun peut faire sa part dans la cité**

Proposer une obligation de démocratie participative à tous les niveaux

Commencer par une obligation participative locale : prendre en compte les expériences existantes :

Conseil d'enfants, conseils de jeunes, conseils citoyens, conseils de quartiers, conseil de la vie associative, ateliers thématiques, les ateliers d'avenir...

Les citoyens observent les engagements pris et peuvent donner avis sur les engagements non tenus

Développer le théâtre forum pour une participation dynamique des habitants

Après les réflexions communes élus et habitants : rédiger une **Charte de développement durable et de démocratie locale** qui servira de guide aux décisions des élus.

Les citoyens doivent avoir un droit de saisine des conseils municipaux et communaux sur les sujets qu'ils souhaitent mettre à l'étude

Il faut redonner vie aux conseil municipaux et communautaires : entendre des décisions prises sans débat préalable n'a plus d'intérêt : autant les lire sur Internet

Habitants doivent être membres de droit de tous les groupes de travail participatif qui les concernent

Inviter les habitants aux à travailler sur les dossiers d'intérêt général. Plh plan d'urbanisme, action sociale... formation à la citoyenneté et promotion des valeurs citoyennes

Donner un droit d'initiative aux collectivités pour inventer des processus participatifs qui doivent tenir sur la durée

Créer des « Maison des services publics et des citoyens » espace de travail partagé dédié aux habitants, aux associations, espaces de débat, de construction de projets, de collecte de paroles et de propositions

Collecter, soutenir, accompagner les initiatives des habitants, c'est leur redonner confiance et valoriser l'initiative citoyenne

Soutenir le mouvement associatif et revoir l'attribution des subventions sur la base de critères équitables et définis en commun.